



07 NOVEMBRE 2019

## LA CREG APPROUVE LES TARIFS DE TRANSPORT POUR L'ÉLECTRICITÉ D'ELIA POUR LA PÉRIODE 2020-2023 MENANT A UNE DIMINUTION MOYENNE DE 2,1 % DES TARIFS EN 2020

Le comité de direction de la CREG a approuvé la proposition tarifaire adaptée soumise par Elia pour la période régulatoire 2020-2023. Malgré l'inflation et la poursuite du programme ambitieux d'investissement d'Elia, les tarifs de transport d'électricité seront en baisse sur la période 2020-2023: ils diminueront globalement de 1% en 2023 par rapport aux tarifs de transport actuellement en vigueur (2019).

### LA CREG APPROUVE LA PROPOSITION TARIFAIRE ADAPTÉE 2020-2023 D'ELIA

Ce jeudi 7 novembre 2019, le comité de direction de la CREG a approuvé la proposition tarifaire adaptée d'Elia pour la période régulatoire 2020-2023. Cette proposition définit le budget d'Elia pour la période 2020-2023 et par conséquent, les tarifs de transport d'électricité qui seront appliqués durant cette période. Elle respecte la méthodologie tarifaire établie par la CREG.

Les tarifs 2020-2023 reposent entre autres sur le mécanisme incitatif introduit par la CREG durant la période tarifaire 2016-2019. Ce mécanisme a été confirmé et amélioré afin de soutenir la réalisation de projets visant à développer le réseau de transport ainsi qu'à améliorer la qualité des prestations du gestionnaire de réseau.

### L'ÉVOLUTION DU BUDGET DE COÛTS APPROUVÉ A ÉTÉ MAÎTRISÉE

Malgré l'inflation, le budget annuel moyen de coûts approuvé pour la période 2020-2023 est 5,8 % inférieur à celui précédemment approuvé par la CREG pour 2019, ce qui garantit une maîtrise des coûts au bénéfice du consommateur.

Cette évolution à la baisse garantit que la part que représentent les coûts de transport reste limitée dans la facture d'électricité payée par le client final, et ce malgré la diminution des volumes de MWh transportés sur le réseau d'Elia à la suite du développement des unités de production décentralisée et de l'amélioration de l'efficacité énergétique. Globalement, par rapport aux tarifs de transport en vigueur en 2019, la baisse des tarifs s'élèvera, par rapport à 2019, à :

- -2,1 % en 2020 ;
- -1,9 % en 2021 ;
- -1,1 % en 2022 ;
- -1 % en 2023.

Pour de plus amples informations,  
veuillez contacter:

**Elia**  
Marleen Vanhecke (ENG & NL) : +32 486 49 01 09  
Jean Fassiaux (FR) : +32 474 46 87 82

**CREG**  
Laurent Jacquet (NL) : +32 476 52 32 43  
Sophie Lenoble (FR) : +32 477 33 05 79



## À propos d'Elia

Elia est le gestionnaire du réseau belge à haute tension de 30 000 à 380 000 volts et est responsable du transport d'électricité en Belgique. Nous veillons à chaque instant à l'équilibre entre production et consommation. Nous alimentons ainsi le réseau belge en électricité et gérons environ 8 500 km de liaisons à haute tension. Avec un taux de fiabilité de 99,999 %, nous mettons un réseau électrique robuste au service de la communauté et du bien-être socio-économique. Nous voulons également servir de catalyseur à une transition énergétique réussie vers un système énergétique fiable, durable et abordable.

[www.elia.be](http://www.elia.be)



## A propos de la CREG

La CREG est le régulateur fédéral du marché de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Outre sa mission de conseil auprès des autorités publiques, la CREG est notamment chargée de surveiller la transparence et la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel. Par ailleurs, la CREG veille à ce que la situation des marchés vise l'intérêt général et cadre avec la politique énergétique globale, en tenant toujours compte des intérêts essentiels des consommateurs.

[www.creg.be](http://www.creg.be)

### Sièges

**Elia System Operator**  
Boulevard de l'Empereur 20  
1000 Bruxelles – Belgique

**La Commission de  
Régulation de l'Electricité et  
du Gaz (CREG)**  
Rue de l'Industrie 26-38  
B-1040 Bruxelles - Belgique

